**La maternelle**

Proposition d’une réflexion en concertation (enseignant, ASEM) ou en conseil d’établissement (2h)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Timing | Etapes | Matériel |
| 5’ | **Annoncer le contexte** **Annoncer les objectifs** | Diapos 2 Diapo 3 |
| 10’ | **Entrer dans le sujet et tester nos représentations** de la maternelle et mettre déjà en évidence des sujets incontournables. Avec un petit quizz | Kahoot (à créer à partir des questions / cf doc joint)Diapo 4 |
| 30’ | A partir de 4 questions posées à des chefs d’établissement, mais aussi de références à des textes officiels, puis d’apports de quelques éléments de contenu (présenté par le chef d’établissement). Il s’agit **de se faire une image commune des réalités de la maternelle** et de **réactualiser des connaissances.**1 - Les spécificités des 2-3 ans2 - Aménagement et encadrement3 - Relations école-familles4 - Ecole et structure de la petite enfancePossibilité de faire réagir les participants à la fin de chaque présentation ou à la fin : * *En quoi cela nous rejoint-il ?*
* *En quoi cela est éloigné de ce que nous vivons ?*
* *Ce qui nous pose question et qu’il faudrait faire évoluer ?*
 | Lien vers les vidéos en cliquant sur l’image du micro.Contenu en commentaire dans le diaporama ou ci-dessousDiapo 5Diapo 6Diapo 7Diapo 8 |
| 30’ | **Regarder notre établissement** de plus près à partir de ce que nous avons entendu et partagé. Selon la taille du groupe, réactions en collectif ou par groupe de 4-6 personnes puis mise en commun. * *Identifier les points forts, les bonnes pratiques de notre établissement à destination des maternelles.*
* *Identifier nos besoins (formation, matériel, organisation…).*
* *Retenir un ou deux chantiers prioritaires à engager.*
 | Diapo 91 feuille par groupe qui sera récupérée par le CE. |
| 30’ | **Mise en commun autour des 3 questions :** les idées les plus fortes |  |
| 5’ | **Avec quoi chacun repart :**Distribuer à chacun le feuillet « Demain, pour mon école », chacun peut y noter un point sur lequel il veut être attentif, une idée, une envie … | Diapo 101 feuille par personne |
| 5’ | **Conclusion**Annoncer des suites possibles |  |

 **CONTENU / APPORTS**

1. ***Depuis 2019 et la scolarisation obligatoire des élèves de 3 ans, avez-vous vu des changements s’opérer dans l’accueil des PS de votre école ? Si oui, lesquels ?***

**TEXTES** :

*Loi du 26 juillet 2019 / article L113 du Code de l’Education*

« L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans. »

« Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l’âge de trois ans, dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande. »

« L’obligation d’instruction s’appliquera à compter de la rentrée scolaire de l’année civile où l’enfant atteint l’âge de 3 ans. »

**APPORTS : les spécificités d’un enfant de 2-3 ans (physiologique ; psychologique, affectif…)**

*Sources : Catherine GUEGEN, Agnès FLORIN, Fabien BACRO… (pédiatre, chercheurs…)*

* La particularité des très jeunes enfants (2-3 ans) de TPS et PS est leur **immaturité** et le fait qu’ils ne sont pas élèves en arrivant à l’école. A l’échelle de leur âge, l’écart de quelques mois de vie représentent de grands écarts dans les différents domaines de leur développement à savoir : cognitifs, moteurs, affectifs et sociaux. Ces écarts sont du type de ceux qu’on verrait entre un CP et un CM2.
* Cela se voit très concrètement à travers : **le langage, la propreté, l’autonomie** (affective, motrice…), la motricité (globale et fine), **la gestion des émotions** (pleurs, cris, «tempêtes émotionnelles», apathie…). Par ex, un enfant peut entrer en maternelle avec quelques mots (entre 20 et 250 mots – en production - chez les 2-3 ans) seulement à son actif alors qu’un autre accèdera déjà à un langage élaboré (syntaxe, lexique, interaction avec l’interlocuteur et adaptation 🡪 3 ans = phrase de 3 mots) … et c’est normal.
* Idem pour la propreté (maitrise des sphincters vers 2 ans mais très variable d’un enfant à l’autre – besoin d’une maturité physiologique mais aussi cognitive et affective pour accéder à la propreté)
* Même chose pour l’aisance motrice…
* **La sécurité affective des enfants et son ouverture au monde** (et donc sa capacité à apprendre) sont liées. Les enfants ont donc besoin d’adultes qui restent calmes, qui aide à nommer les émotions et qui facilitent l’accès au langage pour pouvoir dire ses états et les gérer ensuite.
* On sait aussi que **l’environnement** (des adultes à l’école, à la maison, à la garderie…) influe sur le développement du cerveau malléable des plus jeunes (connexions neuronales) : qualité des relations ; gestion des émotions (capacité à les identifier et à les gérer) ; attachement ; encouragements.
* Les neurosciences et les **neurosciences** affectives et sociales sont venues éclairer davantage ce que sont ces très jeunes enfants et leurs besoins. On sait maintenant que le cortex orbito-frontal (qui gère l’empathie, la capacité à choisir, le sens moral et éthique, la régulation des émotions) est en cours de construction à cet âge. Le cerveau restera très immature jusqu’à 6 ans.
* L’évolution **du contexte sociétal** (place de l’enfant dans la famille, rythme de vie, exigences éducatives…) impacte aussi profondément l’école (on y reviendra plus bas).
* **Enseigner en PS demande donc à l’enseignant et à l’ASEM une posture spécifique, une démarche pédagogique, une bonne connaissance du développement des enfants ; mais aussi un questionnement et une mise à jour de leurs connaissances régulièrement (CC14 S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnelle).**
1. ***Avez-vous engagé une réflexion ou mis en place des actions spécifiques pour répondre aux besoins des élèves de PS ?***

**TEXTE** : CC3 Connaître les élèves et les processus d’apprentissage P4 – organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l’apprentissage et la socialisation des élèves

APPORT : **aménagement des espaces et du temps, rythme, encadrement des adultes, la place de la maternelle dans la structure…**

* Il y a nécessité que tous les adultes de l’école aient une bonne connaissance des **particularités et des besoins de chaque tranche d’âge** : cela pose la question de la formation continue et de la prise en compte des spécificités de chaque tranche d’âge à l’école pour faire des choix structurels et pédagogiques adaptés. (ex : la disponibilité systématique de l’enseignante de maternelle pour l’élémentaire l’après-midi…).
* Des **choix structurels** : quel effectif maxi ? classe spécifique de TPS-PS ? A quel moment et avec qui se questionne-t-on : tenir entre le maintien des effectifs et les conditions d’accueil des plus jeunes.
* Des **choix d’encadrement humain** : temps de présence et formation des ASEM (du binôme enseignant-ASEM et idéalement des personnels du péri) ; temps de l’enseignant (priorité donnée aux élèves de sa classe). Les 2-3 ans ont besoin de sollicitations individuelles notamment pour le développement du langage.
* **Aménagement de l’espace et le temps** : matériel adapté pour favoriser l’autonomie. Choix des locaux. Aménagement de la classe (coins d’imitation, espace de jeux, mobilier adapté…). Prise en compte du besoin du rythme des jeunes enfants : accueil du matin, horaire du repas, couchage et lever de sieste…
	+ Les espaces dédiés au repos et au sanitaire qui font partie intégrante des éléments d’intégration de l’enfant au système scolaire.
* En **équipe** : Comme pour tout projet, choix des **projets** qui pourront ou non être vécus par les TPS-PS. Il ne s’agit pas de faire des TPS-PS une classe plus particulière qu’elle n’est mais elle ne peut pas être considérée comme une classe identique aux autres du fait du développement « tout neuf » de ces très jeunes enfants pas encore élèves.
* **La visée de ces choix c’est bien de permettre à l’enseignant d’assurer sa mission auprès des élèves de maternelle, à savoir :**

**« L’enseignant incite à coopérer, à s’engager dans l’effort, à persévérer grâce à ses encouragements et à l’aide des pairs. Il encourage à développer des essais personnels, prendre des initiatives, apprendre progressivement à faire des choix. Il aide à identifier les objets sur lesquels portent les apprentissages, fait acquérir des habitudes de travail qui vont évoluer au fil du temps et que les enfants pourront transférer. »**

* **A l’école et aux adultes de s’adapter aux enfants (notamment les moins de 4 ans) et pas l’inverse ! Autrement dire c’est inclure.**
1. ***Quelles sont les réflexions et/ou actions engagées pour travailler la relation école-familles des élèves de PS ?***

**TEXTE** : CC12 – Coopérer avec les parents d’élève

***Note de service du 10/01/2023*** « Un plan d’action pour l’école maternelle » : « L’école maternelle joue un rôle essentiel dans la construction de la relation école-famille…conforter la coopération des parents d’élèves avec l’équipe pédagogique pour mieux appréhender le parcours scolaire de leur enfant et concourir à sa réussite »

**APPORT** :

* L’entrée en maternelle est le premier contact avec le monde scolaire : il convient donc d’y apporter du soin.
* La **réalité du monde scolaire** est étrangère à beaucoup de parents qui voit en premier lieu leur enfant et la séparation que représente l’entrée à l’école. Phénomène qui s’accentue fortement dans une société où :
	+ **La place de l’enfant** a changé : naissances plus tardives (forme d’aboutissement après une installation professionnelle, personnelle) ; environnement hyper sollicitant (écran, accélération du temps…) ; …
		- D’où des parents qui recherchent « le meilleur » pour leur enfant et qui ont accès à de multiples ressources. De ce fait ils peuvent être demandeurs de certaines méthodes, démarches
		- Des parents qui ne perçoivent pas ou peu la dimension collective de l’école et qui peuvent ne pas comprendre des exigences collectives
	+ Accompagnement à la **parentalité** peu proposé (maternité, PMI…) et donc des repères éducatifs (dire non, poser un cadre, nommer ses valeurs) fluctuants (transmission intra-familiale plus toujours assurée) qui parfois sont très éloignés des besoins des enfants pour leur développement (sommeil, alimentation, propreté).
* **Ecole et familles vont participer ensemble au développement des enfants (langage, propreté…) d’où une nécessaire collaboration dans une relation d’horizontalité.**

***« L’enseignant rend lisibles les exigences de la situation scolaire par des mises en situations et des explications qui permettent aux enfants – et à leurs parents - de les identifier et de se les approprier. » (programmes 2015)***

* + **Des moments clés : l’inscription, la réunion de classe, les RDV individuels, café parents… et sans doute d’autres modalités à se partager ou à inventer**

**Et des partenaires à associer (APEL, municipalité…)**

1. ***Avez-vous des liens avec d’autres structures de la petite enfance (0-3 ans) ? Si oui, pourquoi et comment ?***

**TEXTE :**

***Note de service du 10/01/2023*** « Un plan d’action pour l’école maternelle » : : « l’organisation du système d’accueil et de scolarisation de la petite enfance en France, séparé en 2 temps du développement de l’enfant, 0-3 et 3-6 ans, ne doit pas empêcher le travail en faveur du renforcement de la continuité entre ces 2 temps de développement de l’enfant »

**APPORT** :

La cohérence éducative des adultes qui entourent l’enfant est essentielle pour assurer notamment sa sécurité affective. Si cette dernière est assurée, on peut en mesurer les effets (*selon A.Florin et F.Bacro*) des jeunes enfants :

* + De meilleures relations avec les adultes et avec les autres enfants
	+ De meilleures capacités à reconnaître ses émotions et celles des autres, moins de problèmes de comportement (extériorisés et intériorisés)
	+ Une meilleure estime de soi
	+ Un engagement plus important dans les activités scolaires
	+ De meilleures capacités d’attention
	+ De meilleures performances cognitives, langagières et scolaires